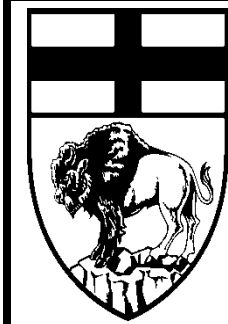


Jeudi 10 novembre 2016



**ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA**

**FEUILLETON** N° 59  
**ET AVIS**

**PREMIÈRE SESSION, QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE**

**PRIÈRE**

**DIX HEURES**

**ORDRE DU JOUR**

**AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS**

**DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC**

M. SMOOK

(N° 205) — *Loi sur le Jour du patrimoine ukrainien/The Ukrainian Heritage Day Act*

M. MALOWAY

(N° 210) — *Loi modifiant la Loi sur le recouvrement des petites créances à la Cour du Banc de la Reine/The Court of Queen's Bench Small Claims Practices Amendment Act*

**DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC**

Motion de M. FLETCHER

(N° 203) — *Loi modifiant la Loi sur la profession d'avocat (nomination de conseillers de la Reine)/The Legal Profession Amendment Act (Queen's Counsel Appointments)*  
(M. ALLUM — 7 min)

Motion de M. GERRARD

(N° 207) — *Loi modifiant le Code des droits de la personne/The Human Rights Code Amendment Act*  
(ouvert)

Motion de M. SWAN

(N° 214) — *Loi modifiant la Loi sur l'obligation alimentaire/The Family Maintenance Amendment Act*  
(M. MICHALESKI — 5 min)

## PROPOSITIONS

M. ALTEMEYER — Transition vers une économie verte

14. Attendu :

que les activités humaines telles que la combustion de combustibles fossiles font monter la température de la planète et ont des répercussions graves et continues sur le climat manitobain;

que l'augmentation future des températures mondiales constitue une menace importante et imminente pour la santé de la population, l'environnement, l'économie et la sécurité nationale;

que les changements climatiques pourraient entraîner des conséquences catastrophiques pour la civilisation humaine et la santé de la planète et que ce risque est inacceptable;

que les effets des changements climatiques touchent plus durement les groupes vulnérables, tout particulièrement les peuples autochtones, et menacent la santé, la culture et les traditions des membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis;

que notre engagement à lutter contre les changements climatiques est un exemple concret de notre désir de nous réconcilier avec la Terre;

que si le plan fédéral de tarification du carbone est mis en œuvre au Manitoba, cette tarification pourrait générer des recettes provinciales additionnelles de plus de 200 millions de dollars en 2018 qui, selon les niveaux d'émissions actuels, s'élèveraient à plus de 1,2 milliard de dollars d'ici 2022;

que la protection des travailleurs vulnérables et des personnes à faible revenu pendant la transition d'une économie dépendante des combustibles fossiles à une économie fondée sur les ressources renouvelables doit être une priorité;

que veiller à ce que le coût de la vie soit abordable pour les citoyens ordinaires en faisant en sorte que le coût des aliments, du transport, du carburant et du chauffage domestique soit maintenu à des niveaux raisonnables doit constituer une priorité;

que nous devons saisir l'occasion de générer une transformation qui permettra d'établir les conditions propices à la création d'emplois écologiques pour la population manitobaine;

que le rejet par le gouvernement provincial d'un système manitobain de plafonnement et d'échange de droits d'émission entraînera l'imposition d'une taxe fédérale sur les émissions carboniques;

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à utiliser la totalité des recettes provenant de la tarification du carbone en vue de réaliser les objectifs suivants : réduire les émissions à l'origine des changements climatiques, créer et offrir des possibilités de formation visant les nouveaux emplois écologiques, permettre aux travailleurs de faire la transition vers une économie fondée sur les ressources renouvelables, aider les Manitobains à couvrir leurs dépenses de chauffage domestique dans l'attente de solutions de rechange écologiques et abordables et proposer d'autres programmes efficaces qui visent les changements climatiques et qui maintiennent les coûts à un niveau abordable pour la population manitobaine.

## PROPOSITIONS — DÉBAT

1. M. WIEBE — Protection d'un système public de soins de santé solide  
(M. le *ministre* GOERTZEN — 5 min — Il reste 124 minutes.)
3. M. TEITSMA — Reconnaissance de l'importance des connaissances financières  
(M. WIEBE — 7 min — Il reste 125 minutes.)
4. M. LINDSEY — Reconnaissance de la nécessité d'augmenter le salaire minimum  
(M. MICHALESKI — 3 min — Il reste 123 minutes.)
5. M. EWASKO — Reconnaissance des avantages liés à l'engagement du gouvernement provincial à l'égard de l'alphabétisation des adultes  
(M<sup>me</sup> LATHLIN — 7 min — Il reste 123 minutes.)
6. M. KINEW — Droits égaux des Premières Nations  
(M. NESBITT — 8 min — Il reste 129 minutes.)
7. M. WHARTON — Soutien aux pêcheurs manitobains  
(M. SWAN — 1 min — Il reste 121 minutes.)
8. M. ALLUM — Stratégie provinciale de lutte contre les opiacés  
(M. GERRARD — 8 min — Il reste 132 minutes.)
10. M. SARAN — Bien refléter l'histoire des nouveaux arrivants dans les programmes d'études provinciaux  
(M. ISLEIFSON — 5 min — Il reste 138 minutes.)
11. M. JOHNSON — Appui de la décision du gouvernement de dissoudre la Commission manitobaine d'aménagement de la route située du côté est  
(M. MALOWAY — 9 min — Il reste 133 minutes.)
12. M<sup>me</sup> FONTAINE — Couverture obligatoire de tous les médicaments essentiels pour les femmes sous le Régime d'assurance-médicaments  
(M<sup>me</sup> MORLEY-LECOMTE — 8 min — Il reste 124 minutes.)
13. M. NESBITT — L'importance de la pomme de terre pour le patrimoine et l'économie du Manitoba  
(M. MICHALESKI — 9 min — Il reste 132 minutes.)

---

**TREIZE HEURES TRENTE**

## AFFAIRES COURANTES

### DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. FLETCHER

(N<sup>o</sup> 200) — *Loi modifiant la Loi sur les circonscriptions électorales/The Electoral Divisions Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 201) — *Loi sur les jours fériés (modification de diverses dispositions législatives)/The Statutory Holidays Act (Various Acts Amended)*

M. FLETCHER

(N° 202) — *Loi sur la désignation du cimetière Brookside/The Brookside Cemetery Recognition Act*

---

## **RAPPORTS DE COMITÉS**

## **DÉPÔT DE RAPPORTS**

## **DÉCLARATIONS DE MINISTRE**

## **DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ**

## **QUESTIONS ORALES**

## **PÉTITIONS**

M. WIEBE

M. ALLUM

M. LINDSEY

M. MARCELINO (Tyndall Park)

M. SWAN

## **GRIEFS**

# **ORDRE DU JOUR (suite)**

## **AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**

## **COMITÉ PLÉNIER**

## **COMITÉ DES SUBSIDES**

---

## **APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE**

M. le *ministre* CULLEN

(N° 7) — *Loi modifiant la Loi sur les relations du travail/The Labour Relations Amendment Act*  
(amendé — étape du rapport)

M. le *ministre* FRIESEN

(N° 14) — *Loi modifiant la Loi sur la divulgation de la rémunération dans le secteur public/The Public Sector Compensation Disclosure Amendment Act*

---

## **DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT**

Motion de M. le *ministre* PEDERSEN

(N° 16) — *Loi abrogeant la Loi sur la Commission manitobaine d'aménagement de la route située du côté est/The Manitoba East Side Road Authority Repeal Act*

(M. HELWER — 28 min)

---

## **PROPOSITIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT**

M. le *ministre* CULLEN — Partenariat transpacifique

Attendu :

qu'entre 2012 et 2014, les exportations du Manitoba vers les pays signataires du Partenariat transpacifique se chiffraient en moyenne à plus de 9 milliards de dollars par année;

que le Partenariat transpacifique appuiera la croissance économique et la création d'emplois puisqu'il éliminera les tarifs sur la quasi-totalité des exportations clés du Manitoba tout en permettant l'accès à de nouvelles occasions d'affaires dans la région Asie-Pacifique;

que se soustraire au Partenariat transpacifique éliminerait l'accès à d'importants marchés commerciaux et mettrait en péril des emplois au Manitoba,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba confirme son appui au Partenariat transpacifique et qu'elle demande au gouvernement fédéral de prendre les mesures nécessaires en vue de ratifier l'Accord.

[M. MARCELINO (Tyndall Park) — 13 min]

---